

Journée d'information

La sécurité des tunnels routiers

La réglementation et les procédures
La gestion de la sécurité

A l'intention des collectivités territoriales



Lyon
Mardi 2 décembre 2008

La sécurité des tunnels routiers

La réglementation et les procédures La gestion de la sécurité

Suite à la parution des différents textes relatifs à la sécurité dans les tunnels du réseau routier, les acteurs des collectivités territoriales concernées sont nombreux à solliciter des informations sur les démarches de sécurité, la réglementation et les responsabilités qui en découlent.

Soucieux de répondre à ces sollicitations, la Commission Nationale d'Evaluation de la Sécurité des Ouvrages Routiers (CNESOR), vous invite à participer à la journée d'information intitulée : "La réglementation et les procédures - La gestion de la sécurité".

Cette journée sera présidée par Michel Quatre, président de la CNESOR, et se déroulera à Lyon le 2 décembre 2008.

Le public visé est constitué :

- ✓ des exploitants et maîtres d'ouvrage : Conseils généraux, Villes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- ✓ des personnels des Préfectures, en particulier des Services Interministériels de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) et des Services Interministériels Régionaux des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC),
- ✓ des membres des sous-commissions SIST des Commissions Consultatives Départementales de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA),
- ✓ des DDE en tant que point d'appui des préfectures,
- ✓ des membres des services d'intervention : Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (BMPPM).

Les thèmes suivants seront plus particulièrement développés :

- ✓ Sécurité et réglementation,
- ✓ La gestion de la sécurité,
- ✓ L'élaboration des dossiers de sécurité,
- ✓ La responsabilité juridique.



Programme de la journée

9 h 30 Accueil des participants

9 h 45 Ouverture de la journée

Michel Quatre, Président de la CNESOR

1. Sécurité et réglementation

10 h 00 ✓ Les principes de la sécurité

Marc Tesson, Chef du Pôle Sécurité - CETU

10 h 40 ✓ La réglementation

Didier Lacroix, Directeur de la recherche du CETU, membre de la CNESOR

11 h 20 Pause

2. La gestion de la sécurité

11 h 40 ✓ La démarche de sécurité et ses outils

CETU

12 h 20 ✓ Activités de la CNESOR

Michel Quatre, Président de la CNESOR

Michel Deffayet, Directeur du CETU, membre de la CNESOR

13 h 00 Déjeuner

3. L'élaboration des dossiers de sécurité

✓ Tunnels en exploitation, de l'état des lieux à l'état de référence

Michel Legrand, Egis Tunnels, membre de la CNESOR

✓ Les études des risques liés au transport des marchandises dangereuses

Philippe Pons, Bonnard et Gardel Ingénieurs Conseils

✓ Les études spécifiques des dangers

Jean Michel Vergnault, Setec TPI, membre de la CNESOR

✓ Le plan d'intervention et de sécurité

Alain Picard, APRR

4. La responsabilité juridique des exploitants

MEEDDAT

16 h 15 Table ronde

Gérard Labrit, Grand Lyon, service Tunnels

Colonel Lhuillier, SDIS de la Savoie, membre de la CNESOR

Auguste Picollet, Conseil Général de la Savoie, membre de la CNESOR

Patrick Poquet, Préfecture du Rhône, SIRACEDPC

Christian Ramond, Association Prévention Routière, membre de la CNESOR

17 h 15 Conclusion de la journée

Michel Quatre, Président de la CNESOR

17 h 30 Fin de la journée

Pour toute information :

■ Sur le contenu de la journée

CETU

- ✓ Secrétariat Pôle Sécurité : 04 72 14 33 86
mél : securite.cetu@developpement-durable.gouv.fr
- ✓ Service communication : 04 72 14 33 65
mél : communication.cetu@developpement-durable.gouv.fr
- ✓ Site internet CETU
<http://www.cetu.developpement-durable.gouv.fr>

■ Administrative et Inscription

AITPE

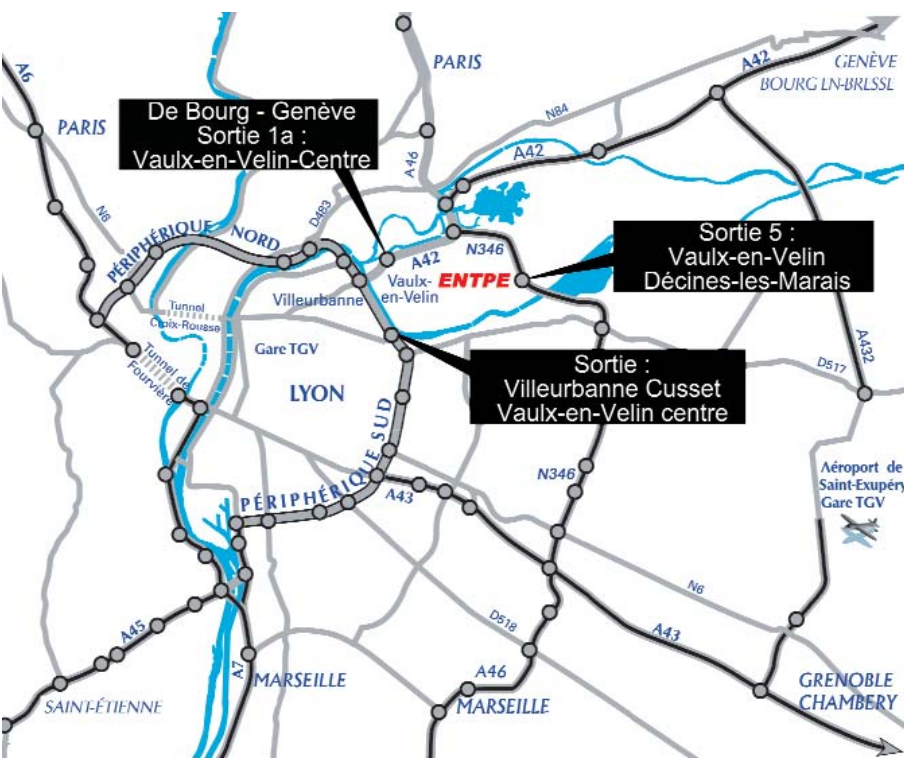
Delphine BETKA
tél. : 04 72 04 70 02 - fax : 04 72 04 72 80
mél : delphine.betka@entpe.fr



Adresse du colloque

ENTPE

3 Rue Maurice Audin - 69120 Vaulx en Velin
04 72 04 70 70 - www.entpe.fr



Depuis la gare de la Part-Dieu :

Prendre le **Métro B** jusqu'à Charpennes
+ **Métro A** jusqu'à Laurent Bonneval
+ **Bus C3** (direction Vaulx La Grappinière)
jusqu'à **Hôtel de Ville Vaulx-en-Velin**
ou

Prendre le **Bus C3** (direction Vaulx La Grappinière) de **Thiers Lafayette** sur le **Cours Lafayette** jusqu'à **Hôtel de Ville Vaulx-en-Velin**

En voiture :

Du boulevard périphérique,
sortie "**Cusset**" ou "**Vaulx en Velin centre**",
direction "**Vaulx en Velin Hôtel de Ville**".
De la **N346**, sortie 5 "**Vaulx en Velin**",
direction "**Vaulx en Velin Centre**"

A Vaulx en Velin,
suivre le fléchage **ENTPE-Ecole d'Architecture**



La sécurité des tunnels routiers

La réglementation et les procédures La gestion de la sécurité

Les inscriptions (dans la limite de 250 places disponibles) doivent être accompagnées du règlement des frais de participation à la journée : **15 euros** net de taxe (frais de repas compris) par chèque ou bon de commande à l'ordre de l'AITPE (déjeuner sur place).

A retourner à AITPE, ENTPE - 3 Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx en Velin cedex avant le 18 novembre 2008.
Pour tout renseignement : Delphine BETKA - Tél. : 04 72 04 70 02 - Fax : 04 72 04 72 80 - delphine.betka@entpe.fr

Attention : Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou du bon de commande seront prises en compte

Mme ☐ M. ☐ Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mél :
(indispensable pour la confirmation d'inscription)